



Cocaïne

Une ressortissante guyanaise a été arrêtée, samedi soir, par les services de sécurité de l'aéroport international Mohammed V de Casablanca en possession de 2,4 kg de cocaïne fortement concentrée, a-t-on appris de source policière.

La drogue saisie a été soigneusement dissimulée à l'intérieur des bagages de la trafiquante guyanaise en provenance de Sao Paulo et à destination de Cotonou (Bénin), a précisé le chef du service de police judiciaire à l'aéroport.

La prévenue a été placée en garde à vue pour complément d'enquête sous la supervision du Parquet près le Tribunal de première instance de Casablanca.

Arrestation

Les services de la police ont procédé, samedi à Tétouan, à l'arrestation d'un individu accusé du meurtre d'une personne âgée de 25 ans, apprend-on auprès de sources sécuritaires.

Le mis en cause, âgé de 18 ans, est accusé d'avoir tué la victime à laquelle il aurait asséné des coups mortels à l'arme blanche lors "d'une violente dispute qui avait éclaté au cours d'une soirée arrosée", précise la même source.

L'enquête ouverte par les services de police a conduit à l'arrestation du mis en cause une journée après sa disparition.

Battues

Un total de 31 battues de sanglier, sur 200 prévues, ont été organisées dans les différents points noirs de la région Souss-Massa-Drâa, enregistrant 183 sangliers abattus, depuis l'ouverture fin septembre dernier de la saison de chasse en cours, indique la Délégation régionale du Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD).

Au niveau du Souss-Massa-Drâa, une des régions relativement plus touchées par cette problématique écologique, le premier programme prévisionnel de régulation des effectifs du sanglier vise la réalisation de 317 battues réparties sur 75 points noirs, dont 40% concernent le territoire de la province de Taroudant, précise un communiqué de la Délégation, à l'occasion de l'organisation d'une nouvelle battue, samedi dans la province de Chtouka Aït Baha.